

COMPTÉ-RENDU  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
PENDANT L'ANNÉE 1868.

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1869



COMPTE-RENDU  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**

PENDANT L'ANNÉE 1868.

---

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1869





**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA VILLE DE GENÈVE  
Pendant l'année 1868.

---

MESSIEURS,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le Compte-Rendu de sa gestion pendant l'année 1868.

**État Civil**

DE LA VILLE DE GENÈVE.

*Mariages.*

Entre :

Genevois et Genevoises	59	soit 18 de moins qu'en 1867
Genevois et étrangères,	63	soit 5 » »
Etrangers et Genevoises,	41	le même nombre »
Etrangers et étrangères,	126	soit 29 de moins »

Mariages de citoyens genevois contractés à l'étranger,  
 puis transcrits à Genève. 18 soit 12 de moins qu'en 1867  
 Divorces, 5 soit 2 » »  
 Mariages célébrés à Genève, 50 de moins qu'en 1867.

*Naissances.*

Enfants légitimes.			
Sexe masculin,	492	soit 57	de plus qu'en 1867.
» féminin,	404	soit 25	de moins »
Enfants naturels.			
Sexe masculin,	78	soit 14	de plus »
» féminin,	67	soit 16	de moins »
	<u>1,041</u>	soit 10	de plus »

## RÉCAPITULATION.

Genevois,	401	soit 28	de plus qu'en 1867.
Suisses d'autres cantons,	246	soit 24	de moins »
Etrangers,	594	soit 6	de plus »
Transcriptions d'actes de naissance de l'é-			
tranger,	69	soit 10	de moins »
Rectifications,	8	soit 6	de plus »
Adoptions et reconnais-			
sance en paternité,	3	soit 3	de moins »
	<u>1,121</u>		

*Décès.*

Sexe masculin,	584	soit 19	de plus qu'en 1867.
» féminin,	347	soit 77	de moins »
Morts-nés masculins,	55	soit 9	de moins »
» féminins,	24	soit 11	de plus »
	<u>788</u>		

## RÉCAPITULATION.

Sexe masculin,	584
» féminin,	547
Morts-nés légitimes, sexe masculin,	27
» » » féminin,	12
» illégitimes » masculin,	6
» » » féminin,	12
	<hr/>
	788

(Soit 57 décès de moins qu'en 1867).

Décédés à l'étranger,	
transcrits à Genève,	19 soit 3 de plus qu'en 1867.
Rectifications,	2 soit 2 » »

*Compte-rendu des décès inscrits au Bureau des Pompes funèbres, du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 1868.*

Hommes adultes protestants	308
Femmes adultes protestantes,	287
Enfants protestants de 1 à 12 ans,	91
» » de 0 à 1 an,	217
	<hr/>
Total :	905
Hommes adultes catholiques,	171
Femmes » »	109
Enfants catholiques de 1 à 12 ans,	65
» » de 0 à 1 an,	145
	<hr/>
Total :	488
Décès protestants :	905
	<hr/>
Total général :	1,591

Il n'y a eu que 2 mutations dans le corps des porteurs.

M. Chevalier a été nommé porteur de 1<sup>re</sup> classe, et M. Molly Emile, porteur de 2<sup>me</sup> classe.

## Octroi.

Il y a eu peu de changement dans le personnel de l'administration de l'Octroi.

M. *Jean-Louis Cuerel* a été nommé sous-receveur de l'Octroi; MM. *Elie Desquartiers* et *David Rey* ont été nommés visiteurs.

Malgré l'extension du rayon de l'Octroi, le produit brut, pour l'année 1868, ne s'est élevé qu'à la somme de 484,667 fr. 83 c., soit seulement 26,342 fr. 81 c. en plus de 1867, année exceptionellement mauvaise par suite de la gelée qui avait détruit une bonne partie de la récolte des vins du Canton; et, pour cet exercice, comme pour celui de 1867, les prévisions du budget n'ont pas été atteintes. De plus, si l'on considère seulement le produit net de l'octroi, l'augmentation obtenue en 1868 est insignifiante, car le produit net du dernier exercice ne dépasse pas celui de 1867.

Il semble donc, au premier abord, que l'extension du rayon de l'Octroi n'a pas été pour la Ville une source d'amélioration dans les recettes, mais, pour être dans le vrai, il faut tenir compte que :

1° L'année 1868 a supporté presque en totalité les frais occasionnés par l'augmentation de l'octroi; frais qui s'élevaient à une somme de 26,615 fr. 50 c. en plus des dépenses portées au Compte-Rendu précédent.

2° Les habitants des nouveaux quartiers annexés ont bénéficié des droits d'octroi des liquides qu'ils avaient en cave ou magasin au 31 décembre 1867.

3° L'influence de la mauvaise récolte de 1867 s'est fait aussi sentir l'année suivante.



Pour 1869, nous avons tout lieu d'espérer un meilleur rendement, car la dépense nécessitée par l'extension de l'Octroi se réduira à une douzaine de mille francs par an; toutefois l'exercice actuel aura encore à tenir compte d'environ 1,000 fr., dépenses faites en 1868 et dont les comptes ne sont parvenus à l'Administration qu'après la clôture des écritures.

*Liquides.*

La recette sur les liquides s'est élevée en 1868, à.....	Fr.	534,158 79
En 1867, à.....	»	516,650 34
Soit en plus pour 1868.....	Fr.	<u>17,528 45</u>

*Vins.*

La recette sur les vins du Canton, de Suisse, du pays de Gex et de la zone de Savoie était, en 1867, de:

23,007 muids 10 pots, produisant...	Fr.	80,529 54
En 1868, de:		
18,917 à 3 fr. 50 c. le muid produisant	»	<u>66,213 50</u>
soit en moins, 1868.....	Fr.	<u>14,316 04</u>
14,922 muids 60 pots proviennent du Canton.		
2,449 » 25 » »	de la Suisse.	
1,500 » 15 » »	de la zone de Savoie.	
245 » 00 » »	du pays de Gex.	

18,917 muids.

16 557 muids 48 pots vins blancs.  
2,559 » 52 » vins rouges.

Le droit sur les vins étrangers a été perçu, en 1868,  
sur :

34,554 muids 12 pots produisant...	Fr.	169,268 92
En 1867 :		
32,151 » 04 » produisant...	»	157,495 56
<u>2,403 muids 08 pots en plus 1868 :</u>	<u>Fr.</u>	<u>11,775 56</u>
8,279 muids 96 pots vins blancs.		
<u>26,254 » 16 » vins rouges.</u>		

*Bière.*

Le droit a été perçu, en 1868, sur 742,524 pots, qui  
ont produit 41,212 fr. 42 c., soit 1,015 muids 74 pots et  
5,625 fr. 99 c. de plus qu'en 1867.

6,904 muids 91 pots proviennent du Canton.

518 » 53 »	»	de France.
<u>7,423 » 24 »</u>		

*Spiritueux.*

Le droit sur les spiritueux a produit 28,991 fr. 75 c.,  
soit 5,240 fr. 70 c. de plus qu'en 1867.

*Eau de cerises.*

3,895 degrés proviennent du Canton.		
246,140 »	»	de la Suisse.
15,000 »	»	de la France.

*Eau-de-vie, rhum et esprit  $\frac{3}{8}$ .*

644.615 degrés proviennent de la France.		
20.251 »	»	de la Suisse.
<u>56.492 »</u>	»	du Canton.
966,591 degrés alcool, soit 28 991 fr. 75 c.		

## DIVERS.

Différence sur les vins étrangers sortis de l'Entrepôt fictif.		
2,725 muids 48 pots.....	Fr.	5 815 16
Vins de liqueurs, 251 muids 25 pots ..	»	2 762 58
Vins et vinaigres en bouteille, 45,635		
bouteilles.....	»	5 476 20
Vinaigres et vins gâtés en fûts 821 muids		
67 pots.....	»	2,877 71
Lies de vin, 8 muids 56 pots.....	»	17 11
Bière en cruches, 5 267 cruches.....	»	265 55
Cidres, 1,118 muids 6 pots.....	»	5 554 18
Liqueurs diverses, 377 muids 56 pots..	»	8,400 75
Liqueurs en bouteilles, 7,526 bouteilles.	»	1,507 40
	Fr.	<u>28,472 22</u>

## RÉCAPITULATION.

Divers.....	»	28 472 22
Vins Suisses, de la zone et du pays de		
Gex.....	»	66 215 50
Vins étrangers.....	»	169 268 92
Bière en fûts.....	»	41 212 42
Alcool.....	»	28 991 75
	Fr.	<u>554 158 79</u>

## COMESTIBLES.

*Bœufs.*

Le droit a été perçu sur 5,748 bœufs, qui ont produit 40 651 fr. 20 c., soit 517 bœufs et 5 518 fr. 16 c. de plus qu'en 1867. Leur poids moyen est 1,556 livres, soit 2 livres de moins qu'en 1867.

1,144	proviennent du Canton.
1,611	» de la Suisse.
995	» de la France.

---

5 748

*Vaches.*

Le droit a été perçu sur 1,059 vaches, qui ont produit 6,662 fr. 64 c., soit 95 vaches et 569 fr. 54 c. de moins qu'en 1867. Leur poids moyen est de 1,048 livres, soit 20 livres de plus qu'en 1867.

609	proviennent du Canton.
108	» de la Suisse.
542	» de la France.
<u>1,059</u>	

*Veaux.*

Le droit a été perçu sur 20,929 veaux, qui ont produit 59,765 fr. 10 c., soit 817 veaux et 1,552 fr. 50 c. de plus qu'en 1867.

2,558	proviennent du Canton.
1,041	» de la Suisse.
17,550	» de la France.
<u>20,929</u>	

*Moutons.*

Le droit a été perçu sur 19,851 moutons, qui ont produit 11,898 fr. 60 c., soit 808 moutons et 484 fr. 80 c. de plus qu'en 1867.

609	proviennent du Canton.
7,907	» de la Suisse.
11,515	» de la France.
<u>19,851</u>	

*Porcs.*

Le droit a été perçu sur 3,953  $\frac{1}{2}$  porcs, qui ont produit 12,784 fr., soit 54 porcs et 110 fr. 46 c. de moins qu'en 1867.

1,185 $\frac{1}{2}$	proviennent du Canton.
525	» de la Suisse.
2,225	» de la France.
<u>3,953 <math>\frac{1}{2}</math></u>	

**Abattoir.**

Le droit d'abattage a été perçu sur :

3,748 bœufs.  
 1,059 vaches.  
 3,994 porcs.  
 20,913 veaux.  
 19,820 moutons.  
 59 chèvres.

49,595 têtes de bétail, qui ont produit 21,415 fr. 50 c.,  
 soit 1,774 têtes et 764 fr. 75 c. de plus qu'en 1867.

Il a été abattu à l'Abattoir de la Ville :

3,717 bœufs.  
 1,047 vaches.  
 20,480 veaux.  
 19,648 moutons.  
 44 chèvres.  
 3,957 porcs.

48,893 têtes de bétail.

La recette totale sur les comestibles est de 121,057 fr.  
 52 c., soit 5,337 fr. 57 c. de plus qu'en 1867.

**COMBUSTIBLES.**

Le droit a été acquitté sur :

10,350  $\frac{1}{2}$ , moules fédéraux de bois.  
 2,227 chars à 1 cheval, bois à brûler.  
 456 chars à 2 chevaux, id.

qui ont produit 16,950 fr. 12 c., soit 1,093 fr. 47 c. de  
 plus qu'en 1867.

Les différences en plus sont les suivantes :

Fr. 17,528 45	sur liquides.
» 5,537 57	» comestibles.
» 2,251 57	» fourrages.
» 1,095 47	» combustibles.
» 151 95	» expéditions.

Fr. 26,542 81 total en plus 1868.

Les contraventions relevées en 1868 sont au nombre de 82, soit 51 de moins qu'en 1867 : 7 ont été déferées aux tribunaux.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à 1,527 fr., soit 958 fr. 50 c. de moins qu'en 1867.

### Travaux.

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1868 sur 519 requêtes pour travaux particuliers se rapportant à 552 objets.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante, d'après la nature des travaux :

246	enseignes.
14	écussons, plaques, écriteaux.
25	coquilles, gants, etc.
57	tentes mobiles.
22	constructions de bâtiments.
41	réparations de faces.
29	fermetures de magasins.
26	portes, fenêtres, volets.
29	canaux.
8	trapons de caves.
4	dépôts de matériaux.
4	murs, clôtures.

- 5 trottoirs, marches, seuils.
- 5 canaux de cheminées, tuyaux de poêles.
- 12 vitrines, étalages.
- 9 lanternes à gaz.
- 3 terrasses et balcons.
- 5 pisseoirs, renvois d'eau.
- 5 avant-toits.
- 3 soupiraux.
- 2 échafaudages.

---

552

### Bâtiments.

L'entretien des bâtiments appartenant à la Ville a été fait comme les années précédentes ; cet entretien comprend un certain nombre de travaux, dont l'énumération en fera comprendre l'importance :

1<sup>o</sup> Les escaliers du Grenier à Blé de Rive ont été reblanchis et 61 marches refaites jusqu'au 2<sup>m</sup>e étage ; cette réparation était urgente, nous avons pensé devoir la faire avant la réunion des officiers, qui a eu lieu cet été à l'occasion des Ecoles militaires ;

2<sup>o</sup> La réparation commencée en 1867 à l'ancienne Machine hydraulique a été achevée par la pose de quelques pièces ; ce bâtiment est dans un état de vétusté qui nécessite de fréquents travaux ;

3<sup>o</sup> La location de plusieurs locaux dans la Caserne de Chantepoulet a provoqué des frais assez importants , mais le revenu tiré de ces locaux est une compensation plus que suffisante pour les dépenses effectuées ;

4<sup>o</sup> Quelques modifications ont été faites dans le local de l'Ecole d'horlogerie par suite de l'accroissement du nombre des élèves ; on en a profité pour reblanchir une partie des classes devenues inhabitables ;

5° Un poêle a été refait dans la serre tempérée du Jardin Botanique; cette serre a été remise à neuf en entier;

6° Un appartement a été entièrement restauré rue du Soleil-Levant dans la maison de la donation Grenus; ces réparations étaient nécessaires pour pouvoir louer des locaux, dont la valeur locative a malheureusement diminué sensiblement depuis quelques années;

7° Un autre appartement a été réparé rue des Granges, 5, à la suite d'un renouvellement de location;

8° Le Pavillon du relief du Mont-Blanc a aussi nécessité quelques frais.

---

Le bâtiment de l'ancienne Poste a été complètement mis en valeur cette année; des frais considérables y ont été faits dans ce but à la suite de locations aussi avantageuses que possible; tous les locaux occupés jusqu'ici par la poste et la gendarmerie ont été convertis en appartements et loués. Les escaliers ont été remis à neuf.

L'*Ecole de Rive*, complètement achevée depuis un an, occupe encore un paragraphe de notre Compte-Rendu, diverses sommes restées entre les mains de l'Administration à titre de garanties et de retenues ayant été payées cette année. — L'entretien proprement dit de ce bâtiment rentre avec les autres dans le compte spécial affecté à ce service.

---

A la suite de votations du Conseil Municipal, différents travaux d'aménagement et de propreté ont été exécutés dans le Théâtre, ce sont le blanchiment des loges d'artistes, quelques papiers, des planchers, une modification aux bancs du parterre, dont une partie a été convertie en stal-



les, quelques travaux chez le Directeur, enfin la modification commencée de quelques loges qui seront pourvues de chaises et de fauteuils plus confortables que les banquettes actuelles.

Le système d'éclairage a été modifié à la suite d'une convention spéciale, qui procurera à la Ville une économie notable.

Dans le chapitre Bâtiments, doivent encore rentrer les travaux faits pour l'enlèvement de la Grenette; une allocation spéciale avait été votée pour cet objet. Avec la vente des matériaux, cette somme nous a permis de payer les bordures entourant le terre-plein établi au nord de la place, les travaux de la maçonnerie, le transport de la fontaine et son bassin neuf.

### **Bâtiments de l'instruction supérieure.**

A la suite de l'accord intervenu entre l'Etat et la Ville et après approbation des plans définitifs par les deux parties, les travaux de fondation ont été commencés au mois d'avril 1868. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la marche des travaux à ce jour et de la manière dont ils sont dirigés.

Nous ne pouvons passer sous silence les dons généreux qui nous ont été faits pour subvenir à la dépense extraordinaire qu'entraîne la construction de nos bâtiments de l'Instruction supérieure.

C'est en leur réitérant notre reconnaissance que nous signalons plus particulièrement, parmi nos concitoyens, les noms suivants :

MM. Gustave Revilliod, Henri Kunkler-Trembley, de Stoutz-de Chapeaurouge, un anonyme et un vieux Genevois.

## **Bâtiments destinés au Culte et à l'Instruction.**

Voici les principaux travaux exécutés dans ce chapitre :

1<sup>o</sup> Réparation complète des fers-blancs et de la toiture de l'Auditoire;

2<sup>o</sup> Réparation du calorifère de la Madeleine et des appareils qui en dépendent. Deux contre-forts ont été refaits du côté nord du temple ;

3<sup>o</sup> Etablissement de courants d'air dans le plafond du temple de la Fusterie, travail depuis longtemps réclamé par la Commission exécutive du Consistoire ;

4<sup>o</sup> Application de bandes de tôle dans les angles de quelques églises, Auditoire, St-Gervais, etc.;

5<sup>o</sup> Doubles fenêtres au bâtiment occupé par le Consistoire ;

6<sup>o</sup> Plusieurs classes ont été blanchies et réparées au Collège, comme cela se fait toujours pendant les vacances d'été et d'automne ;

7<sup>o</sup> Un certain nombre de bancs neufs, du système adopté par la Ville et approuvé par l'usage, sont devenus nécessaires par suite de l'accroissement du nombre des élèves dans quelques classes, notamment à St-Gervais et aux Pâquis ;

8<sup>o</sup> Nous avons dû établir alentour du Collège un gouffre avec canal d'écoulement pour éviter l'entrée des eaux de pluies qui inondaient, dans certains moments, la cour dans la partie nouvelle.

---

Un crédit spécial a été voté pour l'établissement d'une horloge dans le nouveau temple des Pâquis. Ce travail a

été exécuté et l'horloge placée par l'horloger qui a fourni, à la satisfaction de la Ville, la plupart des horloges de nos églises. — On a complété cet établissement par la pose de cadrans transparents éclairés la nuit.

### Ponts.

Nous n'avons fait que le strict nécessaire pour l'entretien des ponts, mais nous tenons à rappeler l'observation déjà faite plusieurs fois sur les ponts de l'île, c'est que, de ces quatre ponts, deux surtout sont dans un état de dégradation telle qu'il faudra sous peu les remplacer; c'est une dépense à prévoir et un travail à étudier.

Les réparations principales exécutées, sont:

1° Le changement d'un piquet au pont de barrage et la consolidation d'une partie de ce barrage, qui souffre souvent du passage des eaux à l'ouverture laissée pour le poisson;

2° Une barrière de fer a été établie sur le quai livré par l'Etat à la Ville sur la Rive droite en face la promenade des Alpes;

3° Les embarcadères de petits bateaux ont été réparés et repeints;

4° Des réparations ont été faites le long du Quai des Etnves;

5° Le Quai Besançon Hugues a été réparé autant que possible, afin de retarder quelque temps encore la réparation nécessitée par la pourriture du bois;

6° Les bahuts du Quai de la Coulouvrenière ont été enlevés et remplacés par une barrière de fer.

En terminant nous devons signaler les embarcadères de la Rive gauche, dont la construction défectueuse né-

cessite un travail de renouvellement complet. — Cet ouvrage avait été prévu au Budget de 1869, il est douteux qu'il puisse s'exécuter cette année.

Les négociations relatives à la cession du pont de la Coulouvrenière, interrompues pendant un certain temps, viennent récemment d'aboutir, il en sera donc parlé dans le prochain Compte-Rendu.

### Promenades.

Nous avons lieu d'être satisfaits de la manière dont le service des promenades a marché cette année; l'Administration continuera à apporter tous ses soins aux embellissements si nécessaires de notre Ville.

Les travaux nouveaux exécutés cette année sont : des plantations d'arbres sur les Quais de la Rive gauche, à Longemalle et à la rue Pierre Fatio; — l'achèvement de la promenade de Champel, pour le complément de laquelle les propriétaires voisins ont fait une souscription qui, avec la participation de l'Etat, nous a permis d'établir sans frais une fontaine, qui termine convenablement cette place et la création d'une petite promenade à la place de Hollande.

Enfin des bancs ont été posés dans la promenade des Alpes, au bord du Quai de la Rive droite, place Chevelu et aux Bastions.

---

Les travaux projetés pour la création d'un quai allant de la rue des Moulins à l'Abattoir ont été commencés par l'achat et la démolition des immeubles qui bordaient le Rhône; ce travail a été conduit avec précaution, et les matériaux vendus aussi avantageusement que possible.

## Égouts.

L'entretien et le nettoyage des canaux a eu lieu cette année comme les précédentes.

Les travaux faits dans ce Chapitre, sont :

1° Nettoyage à l'extraordinaire du canal de la rue du Grütli, depuis le Rhône jusqu'aux Bâtimens Académiques ; — dans une grande partie du parcours le canal a été établi dans des conditions défectueuses, et il a fallu, pour y remédier autant que possible, refaire une partie du radier ;

2° Etablissement d'un canal rue Eynard. Cette rue a été livrée par l'Etat sans canaux, et soit pour les propriétaires, soit pour le service de la voirie, il a fallu en construire un dans la partie supérieure ;

3° On a essayé cette année les regards en fonte employés à Zurich pour recouvrir les cheminées de canaux ; ce système paraît préférable aux grandes couvertes en granit employées jusqu'ici ;

4° Des gouffres ont été établis dans plusieurs rues, Monthoux, Neuchâtel, Navigation, etc. ; ces gouffres facilitant l'écoulement des eaux, rendent les rues macadamisées plus faciles à entretenir et à nettoyer ;

5° Enfin un canal a été fait rue de la Grenadé avec la participation des propriétaires voisins.

Le nettoyage a eu lieu au printemps et en automne, comme d'habitude.

## Terrasses, murs, escaliers.

L'entretien a été fait comme d'habitude ; on a, en outre, réparé les escaliers de la Petite-Corraterie et ceux du passage des Degrés-de-Poule.

## Chaussées.

Nous ne pouvons que répéter ce que les Comptes-Rendus des années précédentes affirmaient sur la difficulté d'entretenir des chaussées macadamisées et sur les frais qu'occasionnent à la Ville les remises faites par l'Etat de rues dans un état d'entretien qui laisse trop souvent à désirer.

Les travaux effectués sont :

Pavages de rues. — Une passerelle dans la rue Pierre Fatio près du Cours de Rive. — L'extrémité du pont des Bergues repavée. — Une passerelle au rond-point de Plainpalais faite avec la participation de l'Etat. — La place de Longemalle entièrement repavée en pavés carrés, avec nivellement dans les parties où cela était possible, et création d'un terre-plein sur l'emplacement de la Grenette. — Une passerelle à travers la place de Cornavin et la rue du Mont-Blanc, allant de l'Octroi à la Gare. — Une autre passerelle à travers le boulevard de St-Gervais, allant du presbytère de Notre-Dame à la Servette. — La rue du Rhône, depuis la place du Lac à la ruelle du Molard, asphaltée suivant le procédé déjà employé dans les années précédentes.

Les Terreaux-du-Temple ont été dans une partie nivelés et repavés. — Le Quai du Seujet a été repavé dans toute la partie Sud. — Le travail commencé en 1867 rue de l'Hôtel-de-Ville a été terminé. — Le Bourg-de-Four a été repavé dans la partie basse. — Des passerelles ont été établies à travers le boulevard Helvétique en prolongement de la rue de l'Athénée. — Une passerelle a été faite sur St-Antoine entre la rue de Beauregard et le pont St-Antoine.

L'enlèvement des boues laissé entièrement à la charge de la Ville a causé peu de frais dans la première partie de l'année, mais les pluies incessantes des derniers mois ont forcé à employer un grand nombre d'ouvriers au raclage et à l'enlèvement.

### Trottoirs.

Les trottoirs établis ou réparés cette année tant dans les nouveaux quartiers que dans l'ancienne Ville sont :

Les trottoirs du Quai des Bergues, réparés dans la partie aval et refaits à neuf dans la partie amont à la suite de l'enlèvement des dalles en très-mauvais état, mais dont nous pouvons nous servir à d'autres usages. — Un trottoir autour de la maison Massé, rue St-Léger et Cours des Bastions. — Autour de la maison Eynard, rue Eynard et Cours des Bastions. — Autour de la maison Rouge, Terreaux-du-Temple. — Devant la maison Perrot-Turretini, rue Eynard. — Autour de la maison Collart, rond-point de Carauge. — Devant la maison Schæfer, rue des Gares. — Autour des maisons de la Banque Commerciale, rues Petitot, du Grütli et du Stand. — Autour du bâtiment de la Société de la Rive Gauche, rue du Rhône, boulevard Helvétique et rue Versonnex. — Devant la maison Privat, rue du Vieux-Collège. — Devant les maisons Estalla et Meynadier, Grande-Rue. — Devant les maisons Boissonnas, rues de Neuchâtel et de l'Ecole. — Dans la rue de la Navigation, surtout la partie sud, à la suite d'une convention spéciale. — La pose des bordures et rigoles autour des maisons Eynard et Brocher, Cours des Bastions et rue Eynard. — Des trottoirs au Bourg-de-Four dans presque toute la partie repavée. — Des trottoirs autour des maisons Binet et Henneberg, rue et place de Cornavin.

## Rue des Grottes.

Ainsi que cela avait été voté cette année, la Ville a procédé à la création d'une rue et d'une place à travers la propriété de M. G. Oltramare, aux Grottes. — Nous aurions désiré terminer entièrement ce travail, mais les négociations avec le propriétaire de l'immeuble des Quatre-Saisons n'ont pu aboutir jusqu'ici. — Toutefois, cette voie de communication déjà très-fréquentée a bien atteint le but désiré.

## Voirie.

Le service de propreté s'est fait d'une manière satisfaisante par les cantonniers.

*Boues, herbes, nettoyage.* — Les pluies abondantes de cet automne ont occasionné un surcroît de frais au sujet du raclage et de l'enlèvement des boues.

*Sablage, arrosage.* — Le sablage a été peu considérable, mais, en revanche, l'entretien des engins destinés à l'arrosage et l'arrosage lui même ont nécessité d'assez grandes dépenses; l'établissement graduel de bouches à eau dans les rues que l'on repave et où l'on fait des travaux, tendra à régulariser de plus en plus ce service.

*Latrines urinoirs.* — Des urinoirs ont été établis au Perron, à la place des Alpes, aux Terreaux-du-Temple, au boulevard Helvétique, près la rue du Rhône, à la Vallée du Collège, à la rue des Corps-Saints et rue du Temple, à Longemalle, rue du Vieux-Collège, rue des Chanoines, rue du Cheval-Blanc, rue des Gares; des ardoises ont été essayées dans les différentes vespasiennes de la Ville; ce système paraît réussir. Enfin une grande latrine publique a été commencée au Cours de Rive.



*Elargissements noms de rues.* — Nous avons continué la pose des plaques, pour les noms de rues dans les rues nouvellement remises par l'Etat à la Ville.

*Clôtures, barrières.* — Ce Chapitre est toujours un sujet de dépenses assez nombreuses par suite du peu de respect de la population pour la propriété publique ; aux approches de l'hiver les barrières de bois doivent être fréquemment renouvelées.

### Rue du Môle.

Travaux autour des propriétés Hooek, Chanal et Tep-ping.

### Octrois divers.

Un grand nombre de travaux nécessités par l'extension donnée à la ligne d'octroi, ont été exécutés cette année dans ce chapitre. Ce sont, outre les réparations de quelques guérites de veilleurs, l'établissement de bureaux nouveaux à la route de Paris près de la Voie-Creuse, à la route de Lyon près de la propriété Tronchin, à la rue du Stand, près la Coulouvrenière, rue des Gares près l'entrée de la Gare. Enfin 6 guérites neuves de veilleurs.

La bascule de l'Octroi de Neuve a été refaite à neuf.

### Dépôts.

Les dépôts ont été reçus dans le bâtiment élevé sur le terrain que possédait la Ville aux Pâquis. Nous continuons à vendre aussi avantageusement que possible, les objets inutiles entassés depuis plusieurs années dans divers endroits pour ne garder que le matériel indispensable.

Les *outils* sont entretenus et renouvelés au fur et à mesure des besoins avec le plus d'économie possible.

La Municipalité possède entre les rues de la Navigation et du Môle, un terrain dont la valeur sera considérable dans quelques années. Afin de l'utiliser provisoirement et pour ne pas payer à l'État des locations de places onéreuses, elle a fait transporter sur ce terrain une partie de l'ancien bâtiment de la Grenette qui a été converti en un vaste hangar à dépôt, où sont et seront remis les outils et le matériel dont la Ville ne peut se passer, ainsi que les approvisionnements nécessaires au service de la Voirie.

### Machine Hydraulique.

Le service des eaux a marché pendant cette année d'une manière aussi satisfaisante que possible, eu égard à la position de nos machines, nous ne pouvons que nous en référer au compte-rendu de l'année 1867 et au rapport lu par M. le vice-Président Lullin, à la séance du 8 décembre 1868.

Les travaux exécutés cette année, sont : L'établissement d'une borne-fontaine, rue de Lausanne, l'un des jets fournit de l'eau de source provenant de l'ancienne source des Mêmes. — On a canalisé la rue de Neuchâtel, la rue de la Fontaine, une partie du Grand-Mézel, la rue H.-B. de Saussure, une partie de la rue Kléberg et de la rue des Boucheries. — Ces nouvelles canalisations ont servi à créer de nouvelles concessions suivant les principes adoptés jusqu'ici. De nouvelles bouches d'arrosages ont été établies rue de la Fontaine, places du Bourg-de-Four, Longemalle, à Contance, au boulevard de Plainpalais, place Grenus, rue de Neuchâtel.

## Éclairage.

Le service de l'éclairage n'a présenté aucune circonstance digne de remarque durant l'année 1868. Le Conseil Administratif a fait placer quelques lanternes dans des rues nouvellement établies ou remises à la Ville : rue des Grottes, rue de la Navigation, rue de Monthoux, rue Eynard, chemin des Délices. Pour cette année, le crédit voté n'a pas été dépassé, mais pour l'exercice prochain il est probable qu'il n'en sera pas de même par suite des nouvelles rues et quais remis à la Ville par l'Etat, et que nous sommes obligés d'éclairer convenablement.

M. Jaques *Grün* a été nommé Inspecteur de l'éclairage.

## Secours contre l'incendie.

Il y a eu pendant l'année 1868, 124 alertes qui se classent ainsi :

### *Dans la Ville.*

Feux de cheminées ordinaires . . . . .	78
Feux de cheminées inquiétants . . . . .	15
Feux peu graves de jour . . . . .	5
Feux peu graves de nuit . . . . .	6
Feux graves de jour . . . . .	4
Feux graves de nuit . . . . .	5
Fausses alertes . . . . .	7
<i>Hors de la Ville</i> . . . . .	4

124

C'est 12 alertes de moins qu'en 1867.

M. Frédéric Giron, capitaine quartier-maître du corps des Sapeurs pompiers, a été nommé conservateur du matériel de secours contre l'incendie.

Au mois de juillet 1868, le Conseil Administratif a pris une mesure importante à l'égard des secours contre l'incendie que la Ville de Genève portait dans les communes rurales et quelquefois même hors du canton. Il existait une pompe dite *Campagnarde* qui était destinée à être transportée avec un certain nombre de sapeurs-pompiers, sur le lieu d'un incendie plus ou moins éloigné. Pendant plusieurs années, cette organisation a rendu de grands services. La *Campagnarde* était transportée avec rapidité par des chevaux de poste sur le lieu d'un incendie où il ne se trouvait le plus souvent qu'un très-petit nombre de pompes, et nos sapeurs-pompiers étaient accueillis avec empressement, parce qu'ils apportaient toujours dans ces circonstances malheureuses un concours que leur zèle et leur activité rendaient très-précieux. Mais depuis que la Poste aux chevaux n'existe plus, le transport de la pompe *Campagnarde* a rencontré de jour en jour de grandes difficultés et depuis la fin de l'année 1867, il a été absolument impossible de trouver les chevaux de louage nécessaires pour cette opération; ceux qui appartiennent à la Ville, occupés à des charriages pénibles toute la journée, sont incapables de fournir, à un moment donné, une course rapide un peu prolongée. D'ailleurs aujourd'hui, toutes les communes du canton de Genève possèdent une ou plusieurs pompes aspirantes et refoulantes, un grand nombre d'entre elles jouissent même de fournitures d'eau qui les mettent en état de suffire à leurs besoins en cas d'incendie, en sorte que le secours que la Ville de Genève pourrait y porter en pareil cas a perdu de son importance et serait même superflu, à moins de circonstances tout à fait extraordinaires et exceptionnelles.

Ces diverses considérations ont engagé le Conseil Administratif à supprimer le service de la pompe *Campagnarde*, de jour et de nuit, mais en même temps il a organisé un

service spécial pour les secours que la Ville pourrait utilement fournir en cas d'incendie dans les communes limitrophes Petit-Saconnex, Eaux-Vives, Plainpalais et dans la ville de Carouge.

Cette décision du Conseil Administratif a été approuvée par le Conseil d'Etat suivant son arrêté du 7 août 1868.

### Police et Surveillance.

Les contraventions relevées en 1868 se sont élevées au nombre de 1,275.

1,068 ont été réglées par transaction.

179 ont été transmises au parquet.

28 annulées.

---

1,275

Ces contraventions se classent ainsi :

- 25 dégradations aux édifices et promenades.
- 111 dépôts de balayures à heures indues.
- 7 dépôts de matériaux non autorisés.
- 18 lavages auprès des fontaines.
- 84 travaux sur la voie publique sans autorisation.
- 25 travaux non éclairés (ou mal).
- 40 travaux négligés.
- 112 stationnement d'ânes et de chevaux en Ville.
- 325 embarras sur la voie publique.
- 159 malpropreté de cours et allées.
- 52 transports d'immondices à heures indues.
- 127 tapis secoués en dehors des fenêtres.
- 18 allures défendues (pont des Bergues, etc.).
- 95 vases sur les fenêtres sans barrières.
- 54 jets sur la voie publique.

6 transports de viande mal couverte.	
7 linge étendu en dehors des fenêtres ou sur des barrières.	
7 bois de boulangers et fendu sur la voie publique à heures indues.	
9 voitures non éclairées.	
16 objets divers.	
	<hr/>
	1,275

### Orphelins.

Au 31 décembre 1867, l'Administration municipale subvenait aux frais d'apprentissage de 52 orphelins.

Il en a été contracté en 1868 25 nouveaux.

---

77

*A déduire :*

Apprentissages terminés ou rompus en 1868

---

19

Reste au 31 décembre 1868, 58 soit 6 de plus qu'au 31 décembre 1867.

Classés comme suit :

#### *Jeunes garçons.*

- 4 graveurs.
- 1 ébéniste.
- 1 faiseur de bijoux.
- 5 monteurs de boîtes.
- 4 bijoutiers.
- 1 serrurier.
- 1 fondeur.
- 1 sellier.
- 1 faiseur de ressorts.

2 jardiniers.  
 1 menuisier.  
 1 droguiste.  
 1 chaîniste.  
 1 cuisinier.  
 1 commis.  
 1 agriculteur.

---

 27

*Jeunes filles.*

13 tailleuses.  
 4 demoiselles de magasin.  
 2 giletères.  
 3 repasseuses.  
 5 modistes.  
 3 lingères.  
 1 polisseuse.  
 1 faiseuse de spiraux.  
 1 brodeuse.

---

 51

### Ecole d'horlogerie.

Les améliorations commencées en 1867 ont été poursuivies en 1868.

L'École comptait 48 élèves au 31 décembre 1867; le 31 décembre 1868 elle en avait 59, répartis de la manière suivante :

Classe de blanc.....	27
« de finissage.....	15
« de cadrature.....	7
« d'échappement.....	7
« de repassage.....	3

---

 Total : 59

La Commission directrice estime qu'un seul maître ne peut suffire aux 27 élèves de la Classe de blanc qui est d'une importance fondamentale pour l'enseignement de l'horlogerie.

Conformément au préavis de la même Commission et aux arrêtés pris par le Conseil Municipal, le Conseil Administratif a nommé maître de la classe d'échappement M. L. Borel.

Il a également appelé au poste de Directeur de l'École M. Enzmann, en le chargeant de l'enseignement du repassage. Il est entré en fonction le 15 août.

La Commission directrice a eu douze séances en 1868. Le Conseil Administratif saisit l'occasion du Compte-Rendu pour adresser à chacun des membres de la Commission ses vifs remerciements. Grâce à leur zèle et à leur dévouement, la situation de l'École a continué de s'améliorer, et l'avenir promet des résultats satisfaisants.

La tenue de l'École a été généralement bonne. Les maîtres ont donné régulièrement leur enseignement. Les ouvrages de concours ont mérité l'approbation du jury qui a pourtant ajouté à ses éloges des critiques dont la direction de l'École tiendra compte.

*Rapport de la Commission de l'École d'horlogerie sur la marche de l'École pendant l'année 1867-1868 (présenté en juillet).*

Nous avons le plaisir de constater, pendant cette année, de réelles améliorations dans la marche de l'École, et la Commission s'est tout particulièrement occupée de chercher à perfectionner l'enseignement de cette institution.

Dans ce but, elle a confié la classe d'Echappements à un



nouveau titulaire, M. Borel, dont le talent et l'habitude du travail pour la Fabrique assureront aux élèves, formés dans cette classe, une instruction suffisante pour leur permettre d'entrer comme ouvriers dans les meilleurs ateliers de notre ville.

D'autre part, la création récente d'une place de Directeur aura pour résultat d'établir, d'une manière régulière, les rapports de l'Ecole avec la Fabrique, et, comme une part sera attribuée aux élèves sur l'ouvrage qu'ils feront, la Commission pense que l'attrait d'un léger gain stimulera chez ces jeunes gens cette activité soutenue, qui fait la condition essentielle de la réussite future de l'ouvrier.

Du reste, les exigences des établisateurs d'horlogerie garantiront la bonne exécution et la fidélité des ouvrages confiés aux élèves.

Nous ne nous dissimulons pas le profond changement que cette mesure nécessitera dans les habitudes de l'enseignement qui se donne actuellement à l'Ecole; aussi faisons nous un appel sérieux au zèle des élèves qui y sont directement intéressés, puis surtout au concours de Messieurs les maîtres, l'introduction de cette nouvelle méthode devant nécessiter de leur part une surveillance encore plus active des travaux des élèves.

La Commission a tout lieu de croire que le nouveau Directeur de l'Ecole, M. Enzmann, sera à la hauteur de la tâche qui lui est confiée. Il devra enseigner le Repassage aux élèves très-peu nombreux de cette classe (les jeunes ouvriers désireux de se perfectionner dans leur art n'étant pas encore venus profiter de l'enseignement qui leur était offert).

Le nombre des élèves est aujourd'hui de 52, répartis comme suit :

Classe de Blanc, 1 <sup>re</sup> division,	M. Dailedouze,	19 élèves.
» » 2 <sup>me</sup> division et		
Cadrature.....	M. Verdan,	14 »
Classe de Finissage.....	M. Boiteux,	15 »
Classe d'Echappements.....	M. Borel,	6 »
	Total :	52 élèves.

comprenant 35 Genevois, 10 Suisses d'autres cantons et 9 Etrangers.

Vu l'augmentation notable du nombre des élèves dans la classe de Blanc, une partie d'entr'eux a dû être remise au maître de Cadrature, et ce dernier enseignement confié à son tour au maître de Repassage.

La retraite du professeur d'échappement ainsi que la récente nomination d'un nouveau titulaire arrivée vers la même époque, explique le peu d'ouvrages présentés au concours par les classes d'Echappements et de Cadrature.

La Commission de l'Ecole exprime ici à Messieurs les membres du Jury de vifs remerciements pour le travail consciencieux auquel ils se sont livrés.

Qu'il lui soit permis également de rendre un juste tribut d'éloges à M. Boiteux, qui a rempli jusqu'à présent les fonctions de Principal, et dont le zèle et la bonne volonté ont toujours été d'un grand secours à la Commission.

Les élèves auxquels il est accordé cette année des prix d'exemption, sont les suivants :

Dans la classe de Blanc, 1<sup>re</sup> division, Reverchon Arthur.  
 » » » 2<sup>me</sup> division, Valon François A.  
 » « Finissage, Ponson J. Etienne.

Nous terminerons ce rapport en exprimant à Messieurs les membres du Conseil Administratif toute notre gratitude pour le bon concours et l'appui qu'ils nous ont prêtés, et en les assurant que, de son côté, la Commission de l'Ecole a la ferme volonté de ne fléchir devant aucun obstacle pour mener à bonne fin l'œuvre qui lui a été confiée.

*Rapport sur les travaux de concours à l'Ecole d'horlogerie  
de Genève 1867-1868.*

A Monsieur le Président du Conseil Administratif  
de la ville de Genève.

Les espérances conçues l'année dernière au sujet de l'extension dans les travaux de l'Ecole ne se sont pas complètement réalisées; il y a, il est vrai, amélioration sous certains rapports, mais d'autres laissent à désirer. Par exemple, le Jury a été frappé par l'absence complète au concours de l'échappement à ancre et de la cadacture de répétition. On nous a dit que cela tenait à des remaniements dans les classes et à l'absence ou à des changements de professeurs, mais ce n'en est pas moins une lacune regrettable qui, nous l'espérons, ne se reproduira pas, car elle rendrait notre Ecole d'horlogerie absolument insuffisante à la formation des élèves qui tiennent à un apprentissage complet. Non-seulement le talent des élèves en souffrirait, mais l'avenir de notre Fabrique nationale pourrait en subir des atteintes regrettables. Nous ne saurions trop insister, particulièrement pour l'échappement à ancre, l'une des parties les plus intéressantes, une des plus précieuses, dirions-nous, pour le développement de notre industrie. Tout le monde connaît aujourd'hui l'importance et la vogue que cet échappement a conquis, et à juste titre; il forme un ensemble de travaux attrayants et rémunérateurs pour l'ouvrier, et le repasseur qui ne le connaîtra pas à fond, ne pourra jamais être classé parmi les meilleurs de sa partie. L'emploi de cet échappement devient si général, que nous voudrions qu'on formât des élèves, non-seulement en vue de la bonne exécution des pièces qui le composent et de leurs fonctions précises, mais encore en vue d'en faire des chefs d'ateliers capables d'entreprendre la fabrication en grand.

Et ce n'est pas uniquement dans l'ouvrage de premier ordre que le besoin s'en fait sentir, c'est aussi dans une bonne qualité moyenne. Il y a là une mine féconde trop négligée jusqu'à présent à Genève, il faut y porter la pioche et profiter du filon encore abondant, bien que d'autres l'exploitent depuis longtemps.

Cette question nous amène à parler des balanciers à compensation, partie trop négligée aussi à Genève. Lorsque tant de plaintes se font entendre sur l'inactivité de la Fabrique, on a le droit de s'étonner qu'on ne cherche pas à parer aux maux de l'inaction par l'introduction des parties accessoires les mieux rétribuées, telles que celles des balanciers à compensation. En conséquence, nous devons recommander le travail de ces balanciers et l'adjonction d'une classe où cette partie serait enseignée.

Quant à l'échappement à cylindre, deux pièces seulement nous ont été présentées toutes plantées, mais les roues et les cylindres nous ont paru médiocres. Quoique cette partie ne présente plus la même importance qu'autrefois, il faut cependant l'encourager et la maintenir. Bientôt on sera embarrassé à Genève pour faire exécuter une belle roue de cylindre. Nous savons que la partie est devenue ingrate; cela pourrait-il venir de ce que nous ne possédons pas les moyens de diligence pratiqués ailleurs? Il serait intéressant de s'en assurer. Certains ouvriers, on le sait, gagnent leur vie en faisant des roues à 50 centimes et au-dessous, cela donne à penser qu'il y a moyen de faire de bonnes journées avec celles qui sont payées 2 fr. 50 c. et 3 francs.

La cadrature de répétition, nous l'avons déjà dit, faisait complètement défaut. Cette véritable école du limeur a pourtant droit à toute la sollicitude possible, et nous espérons, ainsi qu'il nous l'a été affirmé, que rien n'est négligé pour élever cette classe au rang qui lui est dû.

Nous regrettons également de voir le mécanisme du remontoir sans clef si peu pratiqué. Une seule pièce nous a été présentée; elle est d'une facture assez satisfaisante, mais c'est trop peu. Ce genre de pièce doit être maintenant familier à tous les ouvriers qui s'occupent de repassage, il faut donc en recommander et encourager la pratique.

Nous arrivons aux parties sérieusement pratiquées à l'École et avec succès, soit le blanc ou ébauche et le finissage. Généralement le travail est satisfaisant, quelquefois même remarquable<sup>1</sup>. On reconnaît dans les ébauches une certaine fermeté et une correction dans le coup de lime ou dans l'ouvrage de tour, qui annoncent l'aptitude des élèves à parvenir au degré de talent qui révèle l'artiste, et nous en félicitons les maîtres autant que les élèves.

Nous aurons pourtant quelques légères critiques à formuler, et cela pour l'acquit de notre conscience. Les arrêtages des barillets sont généralement défectueux; les formes sont mal définies et quelquefois loin du principe requis pour une bonne fonction. Nous croyons donc devoir réclamer l'adoption d'une mesure propre à faire comprendre à l'élève la théorie et la fonction de ce petit mécanisme. Il s'agirait d'avoir des dessins en grand de l'arrêtage sur des tableaux en vue dans le local des classes, et représentant sa fonction dans différentes positions. Il serait aussi à désirer que chaque élève fût forcé d'en tracer plusieurs copies, afin de se le bien graver dans la tête.

---

<sup>1</sup> Nous croyons devoir mentionner une ébauche de répétition, dont le travail franc et hardi nous avait frappés, vu le peu de temps annoncé pour l'apprentissage de l'élève; mais après informations prises, nous sûmes que cet élève avait déjà pratiqué assez longtemps l'horlogerie avant son entrée à l'École. Cette circonstance nous a forcés à le mettre hors concours. Nous ne pouvions cependant le passer sous silence, et nous le mentionnons avec plaisir pour la belle exécution de son ébauche.

Nous avons trouvé des vis bien faites, d'autres un peu négligées, mais en général les vis de ponts sont trop petites de jambes.

Les finissages nous ont paru non moins satisfaisants que les ébauches, et le Jury est heureux d'avoir à constater le succès de cette classe ; la hardiesse d'exécution de certaines parties semble appartenir à des ouvriers rompus à une longue pratique. Nous en adressons nos félicitations au professeur, et souhaitons aux élèves le même succès dans leur passage aux classes plus avancées, où ils acquerront, s'ils travaillent avec énergie et persévérance, le talent qui fait la renommée et conduit à la prospérité.

En terminant, le Jury tient à exprimer un vœu, c'est que l'on s'attache à diriger les élèves dans la voie du travail rapide ; cette condition nous semble ne pas être suffisamment remplie, si on en juge par le temps que chaque élève a mis à faire sa pièce de concours. Au point de vue du gain journalier de l'ouvrier, la diligence dans le travail est une des premières conditions de son bien-être matériel, tandis que, d'un autre côté, les exigences de la concurrence réduisent quelquefois l'ouvrier, qui a contracté des habitudes de lenteur, à un salaire insuffisant pour l'entretien d'un ménage.

JULÉS JURGENSEN.  
PHILIPPE.  
A. FAVRE.

ALBERT REDARD.  
G. LESCHOT.

---

## ÉCOLE D'HORLOGERIE.

---

### PRIX DE CONCOURS EN 1868.

---

#### 1<sup>re</sup> Division. — CLASSE DE BLANC.

1 <sup>er</sup> prix	Grasset <i>Ami.</i>
2 <sup>es</sup> prix égaux	{ Valon <i>François.</i>
	{ Grasset <i>Isaac.</i>
3 <sup>e</sup> id.	Firstenfelder <i>Marc.</i>
1 <sup>re</sup> Mention honorable	Fleury <i>Louis.</i>
2 <sup>e</sup> »	Millenet <i>Marc-Louis.</i>
3 <sup>e</sup> »	Poncy <i>John-Ernest.</i>

#### 2<sup>e</sup> Division. — CLASSE DE FINISSAGE.

1 <sup>er</sup> prix	Bott <i>Louis.</i>
2 <sup>es</sup> id. égaux	{ Brunet <i>Jacques.</i>
	{ Renaud <i>Antoine.</i>
Mention honorable	Grasset <i>Louis.</i>
id.	Ponson <i>Louis-Et.</i>

---

### Écoles de l'enfance.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit dans le rapport de l'année précédente sur l'institution de nos écoles enfantines, sur leur but et sur l'emploi du temps pour les enfants qui y sont admis.

Le chiffre des inscriptions et des présences est un peu plus faible qu'il ne l'était à la fin de l'année 1867 et dans le courant de 1868.

Il se répartit ainsi à ce jour :

	Inscriptions.	Moyenne de présences.
St-Antoine,	104	70
Corps-Saints.	101	60
Montbrillant.	52	55
Total,	257	175

Le rapport de 1867 signalait l'insuffisance du local de l'école de la rue des Corps-Saints. Aussi dans le désir de fournir au quartier populeux de St-Gervais un emplacement plus approprié à une Ecole enfantine, le Conseil Administratif s'est-il adressé au Conseil d'Etat, en s'appuyant sur la loi du 15 septembre 1849, et le Conseil d'Etat a, dans ce but, concédé à titre gratuit à la Ville de Genève une parcelle de terrain à la rue des Terreaux-du Temple.

Terminons ce rapport très-sommaire en mentionnant avec reconnaissance le legs de 200 fr. fait par Mademoiselle Dusseau en faveur de l'Ecole enfantine de St-Gervais comme témoignage de l'intérêt qu'elle portait à cette utile institution.

### Écoles primaires.

Au mois de Juin 1868, les Ecoles primaires de la Ville comptaient, dans 59 divisions, 2,441 élèves, soit 140 de plus qu'en 1867. Cette augmentation a eu lieu principalement dans les Ecoles des Pâquis, garçons; de Rive, filles, et de St Antoine.

Les jeunes filles qui fréquentaient les classes établies dans le bâtiment de la Grenette, sont depuis le printemps



dans la nouvelle école de Rive. Ces classes de jeunes filles répondent bien, pour le moment, aux besoins de la population du quartier.

Comme nous le disons plus haut, nous avons immédiatement constaté une augmentation sensible dans le chiffre des élèves de cette nouvelle école.

### Gymnastique.

#### 1<sup>er</sup> semestre.

Collégiens . . . . .	157
Ecoles primaires . . . . .	41
Externes . . . . .	40
Jeunes filles . . . . .	9
Adultes (Sociétés) . . . . .	190
Total :	<u>417</u>

#### 2<sup>me</sup> semestre.

Collégiens . . . . .	118
Ecoles primaires . . . . .	58
Externes . . . . .	42
Jeunes filles . . . . .	18
Adultes (Sociétés) . . . . .	192
Total :	<u>408</u>

### Ecole industrielle.

Le nombre des élèves a augmenté. L'Ecole compte cette année 150 élèves réguliers et 86 externes.

Les élèves réguliers se répartissent comme suit entre les diverses divisions :

Cours préalables d'arithmétique .	77
Division inférieure . . . . .	53
» moyenne . . . . .	14
» supérieure . . . . .	6
Les externes sont au nombre de :	
Cours d'arithmétique . . . . .	21
Géométrie . . . . .	3
Physique . . . . .	9
Dessin linéaire . . . . .	23
Algèbre . . . . .	4
Tenue des livres . . . . .	24
Chimie . . . . .	5
Dessin industriel . . . . .	1
Modelage . . . . .	0
Histoire naturelle . . . . .	1
Economie politique . . . . .	1
Mécanique . . . . .	1
Manipulations chimiques . . . . .	0
Géométrie descriptive . . . . .	1
	94

Ce dernier chiffre n'indique pas 94 élèves, parce qu'il est des externes qui suivent plusieurs cours.

Bien que les cours de l'Ecole industrielle ne soient plus obligatoires pour eux, les élèves de l'Ecole d'horlogerie les ont cependant fréquentés en assez grand nombre. Sont inscrits en qualité d'élèves réguliers pour les cours suivants :

Arithmétique . . . . .	4
Division inférieure dite de géométrie .	10
» moyenne . . . . .	5
» supérieure . . . . .	4
Total :	23

## École des Beaux-Arts.

Notre modeste Ecole des Beaux-Arts est très-certainement une des plus intéressantes de nos institutions municipales. Fondée dans le but de venir en aide à notre Fabrique nationale et de répandre gratuitement parmi notre jeunesse le goût du beau, elle a jusqu'ici dignement rempli son mandat. Elle a produit d'excellents élèves qui, dans des carrières diverses et dans tous les pays, ont maintenu l'honneur du nom genevois.

Nous espérons que l'avenir ne sera pas inférieur au passé. Quant au présent nous devons dire en toute franchise qu'il laisse à désirer. La crise prolongée que traverse notre fabrique a évidemment porté un coup funeste à notre Ecole des Beaux-Arts. Peut être aussi notre Ecole ne répond-elle plus complètement aux exigences du temps présent. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis quelques années, les rapports de MM. les Directeurs de l'Ecole et de MM. les jurés de concours signalent, dans le travail de nos élèves, des déficits qu'il importe de ne pas laisser grandir. Il nous est également parvenu du dehors des observations que nous croyons fondées; si d'un côté l'on reproche aux chefs d'atelier de ne pas toujours donner à leurs apprentis le temps nécessaire pour suivre avec fruit les leçons de l'Ecole, ceux-ci de leur côté se plaignent de ce que le temps consacré à ces leçons n'est pas employé avec tout le profit possible.

Nous ne voulons pas insister dans ce moment sur les causes qui ont pu amener le mal que nous venons de constater. Ce sont là des questions qu'on ne peut trancher sans un examen sérieux, car de la connaissance exacte du mal dépendra le remède.

En conséquence le Conseil Administratif a décidé de faire pour l'Ecole des Beaux-Arts ce qu'il a fait pour l'Ecole d'horlogerie, une enquête complète. Cette enquête a été confiée à des hommes compétents choisis parmi les artistes et les chefs de notre fabrique les plus qualifiés; elle portera sur l'état actuel de l'Ecole, sur ses rapports avec notre industrie nationale, sur le programme de l'enseignement, sur l'organisation des cours. Mais en attendant les résultats de cette enquête, le Conseil Administratif demandera à MM. les Professeurs leur concours énergique pour quelques améliorations pratiques et immédiates, afin d'obtenir dès la réouverture des leçons plus de régularité, plus d'assiduité et plus de travail de leurs élèves.

Nous avons été frappés en effet du nombre considérable des absences non motivées dans certaines classes, du refus inexplicable de quelques divisions de l'Ecole de participer au dernier concours, de la mollesse avec laquelle les élèves ont suivi l'enseignement; il y a eu aussi quelques cas d'indiscipline assez sérieux; ce sont là des symptômes affligeants qui prouvent que l'Ecole est en souffrance, et qui nous imposent le devoir d'aviser promptement et d'agir ensuite avec énergie. Mieux vaut débarrasser l'Ecole de certains élèves qui n'y font absolument rien et qui nuisent à la tenue générale, que de se donner la petite satisfaction de listes d'inscriptions nombreuses, mais composées de jeunes gens sans valeur réelle. La quantité n'est pas une preuve de progrès dans un établissement d'instruction; c'est à la qualité seule qu'il faut regarder. Dix élèves forts valent mieux pour l'art genevois que cent médiocrités.

Après ces quelques considérations générales, nous serons brefs sur chacune des divisions de l'Ecole en particulier.

*L'Ecole des Demoiselles* s'est particulièrement distinguée par le nombre des absences non motivées, et cela malgré

nos recommandations de l'année dernière. Elle a été fréquentée par 80 élèves dont 25 sont sorties dans le courant de l'année. Les 55 qui ont persévéré jusqu'au bout forment entre elles un total de 5,065 absences. Il suffit d'articuler ce chiffre qui dit tout. Sur ces 55 élèves, 58 ont pris part au concours d'après la copie. Le reste a refusé de concourir. La division de la Bosse a également refusé et n'a présenté que 5 dessins faits d'après la gravure. Le jury n'a pu qu'exprimer son mécontentement à cet égard et n'a point accordé de récompenses à cette division. En présence de ces faits, le Conseil Administratif a dû renoncer aussi à distribuer des prix de progrès à l'Ecole des demoiselles. Ces prix avaient été institués l'an dernier pour stimuler le zèle des élèves. C'est un essai manqué qui serait inutile de renouveler si l'école devait continuer à marcher dans la même voie. Nous n'ignorons pas que le local des demoiselles nuit un peu aux leçons, mais ce n'est pas là, pensons nous, une raison suffisante. Nous devons, en terminant, avertir les élèves et les parents que le Conseil Administratif est parfaitement décidé à éliminer de l'Ecole dès cet automne, d'abord toutes les élèves qui n'auront pas l'âge réglementaire et ensuite toutes celles qui ne prendront pas à cœur d'assister régulièrement aux leçons. Il ne faut pas qu'à l'avenir les bonnes élèves pâtissent pour les mauvaises.

L'Ecole de la Figure a compté en moyenne 60 élèves, parmi lesquels le nombre des graveurs a diminué tandis que celui des peintres sur émail a augmenté.

Il est à regretter que, dans cette classe, le dessin d'après la Bosse, et l'Académie d'après la gravure n'aient pas été représentés au concours. Ce sont là des abstentions qui ne se fondent sur aucune raison valable et qui ne devront pas se renouveler à l'avenir. Un concours n'est point une chose facultative et les élèves n'ont pas le droit de le dé-

daigner, quel que soit d'ailleurs le degré de leur avancement.

Les élèves des autres catégories se répartissent de la manière suivante : 8 pour la grande tête ombrée, 9 pour la tête petites ombres, 16 aux ombres légères, et 15 au trait. Il résulte de ce tableau que depuis l'esquisse jusqu'à la grande ombre il y a 4 divisions, ce qui nous paraît exagéré et ce qui ne saurait en aucun cas atténuer l'absentement au concours des divisions supérieures.

Au sujet de cette classe le jury a exprimé sa satisfaction pour le nombre assez grand de bons dessins qui lui ont été soumis.

L'*Ecole d'architecture et d'ornement* compte 67 élèves qui ont été classés comme suit pour le concours de 1868 : 7 à l'architecture, 3 au dessin d'après le plâtre, 12 au dessin grandes ombres, 17 aux esquisses petites ombres, 28 au trait.

Le concours au trait a été jugé un peu faible par le jury, ce qu'il faut peut-être attribuer à l'âge peu avancé des élèves.

M. le professeur d'architecture se plaint également du nombre des absences trop facilement excusées par les parents, d'un déficit dans l'instruction des enfants qui manquent souvent des notions les plus élémentaires, enfin d'un défaut d'application qui nuit beaucoup à l'ensemble de l'Ecole.

A l'occasion de l'architecture et de l'ornement en particulier nous exprimons le vœu que la Commission d'enquête qui sera prochainement appelée à restaurer notre Ecole des Beaux-Arts, pose la question de savoir quelles sont les connaissances indispensables que l'on doit exiger des élèves qui se présentent pour suivre les cours publics de dessin. C'est là un point qui a plus d'importance qu'on ne lui en donne habituellement ; le travail des élèves se

ressent évidemment des habitudes précédemment contractées et des notions qu'il a puisées dans l'enseignement des écoles primaires et secondaires.

L'*Ecole de modelage* comptait l'an dernier 18 élèves dont 12 avaient pris part au concours.

En 1868 cette classe ne compte plus que 6 élèves.

C'est là un fait excessivement regrettable, car le modelage est un enseignement de la plus haute importance pour une foule de professions.

Les 3 ou 4 élèves qui ont participé au concours de 1868 nous sont signalés comme assidus aux leçons et le jury a voulu récompenser leurs progrès en leur accordant des prix d'encouragement. Nous devons ajouter pourtant que le modelage est trop peu représenté au concours et que cette classe ne doit pas continuer sur le pied où elle est aujourd'hui. Cette décadence appelle une réforme à laquelle s'associera, nous en sommes persuadés, l'éminent professeur qui est chargé de cette branche d'enseignement. L'Administration municipale ne pourrait, sans manquer à son devoir, continuer à faire des sacrifices pour un objet auquel notre population industrielle semble ne plus mettre d'intérêt. Espérons que l'état actuel du modelage n'est qu'une crise d'où nous sortirons bientôt.

L'*Académie d'après nature* s'est ouverte le 16 décembre 1867 pour se fermer le 22 avril 1868, en tout 85 leçons.

Ce cours a compté entre 20 et 28 élèves qui ont en général suivi l'enseignement avec assiduité et profit.

Sous le rapport des professions les élèves se répartissent ainsi : 16 peintres, 5 sculpteurs, 6 graveurs, 1 architecte et 3 étudiants.

Sous le rapport des nationalités ils se classent comme suit : 25 Genevois, 5 suisses d'autres cantons, 1 étranger.

Le cours, commencé par l'étude de l'antique, a continué par le modèle homme et s'est terminé par le modèle femme.

De l'ensemble des chiffres que nous venons de constater, il résulte que le nombre des élèves s'est maintenu dans les limites précédentes, mais ces chiffres prouvent en même temps un certain abandon des branches supérieures de dessin. C'est là une tendance fâcheuse qui pourrait, si l'on n'y prenait garde, produire de déplorables résultats. L'Ecole des Beaux-Arts n'est pas instituée en effet pour ne donner à nos artisans, que des procédés élémentaires et des notions incomplètes. Le but de l'Ecole est au contraire d'élever l'artisan genevois au sentiment de l'art, et au rang de l'artiste. Il ne faut donc pas que les élèves se bornent aux parties élémentaires de l'enseignement; l'enseignement supérieur seul leur donne une véritable supériorité dans les diverses professions qu'ils ont embrassées.

Nous demandons aux élèves de réfléchir sérieusement à leur avenir; le talent c'est le bien-être pour soi et sa famille; or le talent ne vient que par l'étude, le travail, la persévérance.

Genève en ce moment vit un peu sur sa réputation acquise; ne nous laissons pas devancer. Or pour ne pas se laisser devancer, il faut créer, il faut trouver du nouveau. Persuadez vous bien qu'on ne crée rien de bon et beau sans de longs efforts et de consciencieuses études. Il y a des hommes qui créent sans avoir rien appris, direz-vous. Cela est vrai, mais combien y en a-t-il? Un par siècle, tout au plus, et le plus souvent, ce créateur privé de la science ne peut pas tirer de l'œuvre de son génie le fruit qu'il en aurait tiré avec des études antérieures.

Nous demanderons également aux artistes et aux chefs d'atelier leur collaboration en faveur de notre modeste institution municipale. Les professeurs et les jurés ont toujours fait de leur mieux avec sollicitude, avec dévouement, nous les en remercions sincèrement au nom de



la Ville de Genève, mais leurs efforts réunis ne suffisent pas s'ils ne trouvent dans les parents des élèves, dans les artistes, dans les chefs d'atelier un appui sérieux et constant. C'est du travail de tous, de la bonne volonté de tous, de l'entente de tous que sortira le progrès et le succès.

*Note à la suite du rapport sur les Ecoles des Beaux-Arts.*

En attendant la réunion de la Commission d'enquête mentionnée dans le rapport ci-dessus, réunion qui a été ajournée par diverses circonstances, le Conseil Administratif a pris quelques mesures que l'on ne pouvait retarder.

Il a institué pour toutes les classes des listes d'appel qui sont renvoyées au Conseil à la fin de chaque mois et qui mentionnent tout à la fois les absences des élèves et leur travail.

Une amélioration sensible se fait sentir à l'Ecole de Modelage.

Le nombre des élèves qui, lors du concours était descendu à 4 ou 5 est aujourd'hui remonté à 17. Espérons que cette progression continuera et qu'un nombre toujours croissant de jeunes artistes et d'industriels viendra profiter de l'excellent enseignement qui y est donné.

---

## ÉCOLES DES BEAUX-ARTS.

Prix de concours de 1868.

### ÉCOLES DES DEMOISELLES

CLASSE DE LA BOSSE.

Il n'y a pas eu de concours dans cette classe.

CLASSE D'APRÈS LA GRAYURE.

*Figure drapée.*

1 <sup>er</sup> prix	Bott <i>Christine.</i>
2 <sup>e</sup> id.	Schott <i>Cécile.</i>
Conférente	Yung <i>Valentine.</i>

*Grande tête ombrée.*

Prix égaux	{Zurlinden <i>Jeanne.</i>
Conférente	{Schlupp <i>Adeline.</i>
id.	Lancel <i>Marie.</i>
	Aubin <i>Louisa.</i>

*Petite tête ombrée.*

Accessit	Duret <i>Clémentine.</i>
id.	Perron <i>Lucie.</i>
Conférente	Duret <i>Caroline,</i>
id.	Rigaud <i>Louise.</i>

*Petite tête au trait.*

## Division supérieure.

2 <sup>e</sup> prix	Pagan <i>Mathilde.</i>
Accessit	Goll <i>Louise.</i>
Conférente	Daumas <i>Louise.</i>
id.	Sabatier <i>Floreska.</i>

## Division inférieure.

Accessit	Bozon <i>Louise.</i>
----------	----------------------

## ÉCOLE DE MODELAGE

*Figure ronde-bosse (Faune antique).*

1 <sup>er</sup> prix	Adémar <i>Richard.</i>
----------------------	------------------------

*Fleurs et fruits (couronne).*

1 <sup>er</sup> prix	Guinchard <i>Alexis.</i>
----------------------	--------------------------

*Ornements (frise).*

2 <sup>e</sup> prix	Sabatier <i>Ami-François.</i>
Mention honorable	Bajulaz <i>François.</i>

## ÉCOLE DE LA FIGURE

## CLASSE DE LA BOSSE.

Il n'y a pas eu de concours dans cette classe.

## CLASSE D'APRÈS LA GRAVURE.

*Tête (grandes ombres).*

1 <sup>er</sup> prix	Hébert <i>William-Henri.</i>
2 <sup>e</sup> prix	Bischöff <i>Théophile.</i>
Accessit	Forestier <i>Alph.-Jules.</i>
id.	Escuyer <i>Charles-Louis.</i>
id.	Descombes <i>Auguste.</i>

*Tête (petites ombres).*

1 <sup>er</sup> prix	Le GrandRoy <i>Henri.</i>
2 <sup>es</sup> prix égaux	{ Golay <i>David-Henri.</i>
	{ Adémar <i>Richard.</i>
Accessit	Dériaz <i>Louis.</i>
Mention honorable	Debrit <i>François.</i>
id.	Cordin <i>Jules.</i>

*Tête (ombres légères).*

1 <sup>er</sup> prix	Lossier <i>Edouard.</i>
2 <sup>e</sup> id.	Millenet <i>Louis.</i>
Accessit	Rissot <i>John.</i>
Mention honorable	Stryiensi <i>Thaddée.</i>
id.	Gros <i>Marc-Ami.</i>
id.	Hussonmorel <i>Val.-J.-E.</i>

*Tête (trait).*

1 <sup>er</sup> prix	Genicoud <i>Jean.</i>
2 <sup>es</sup> prix égaux	{ Clément <i>Emile-Albert.</i>
	{ Jeanmonod <i>Henri.</i>
Accessit	Bohn <i>Marc-John.</i>
Mention honorable	Dupont <i>Louis-Sébast.</i>
id.	Ritter <i>Jules.</i>

## ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT

### ARCHITECTURE.

*Trois dessins (perspective) hors concours.*

Prix d'encouragement. Dériaz *Louis-Marc.*

*Perspective (villa du XVIII<sup>e</sup> siècle).*

1<sup>er</sup> prix Bodmer *Marc.*

## CONCOURS DE LAVIS.

*Chapiteau Ionique d'après Vignole.*

1 <sup>er</sup> prix	Hébert <i>Henri.</i>
2 <sup>o</sup> id.	Bischoff <i>Théophile.</i>

*Entablement dorique d'après Delorme.*

1 <sup>er</sup> prix	Stryienski <i>Thaddée.</i>
Conférent	Jacom <i>Georges.</i>

*Ornement. — Dessin d'après le plâtre.*

1 <sup>er</sup> prix	Genecand <i>Paul-Eug.</i>
Accessit	Vitoux <i>Aimé-Louis.</i>

*Dessin (grandes ombres).*

1 <sup>ers</sup> prix égaux	{ Golay <i>Henri.</i>
	{ Lossier <i>Edouard.</i>
2 <sup>es</sup> id. égaux	{ Berthet <i>John-Elisée.</i>
	{ Guinchard <i>Alexis.</i>
Conférent	Reymond <i>John.</i>
id.	Lanz, <i>Jean.</i>

*Esquisse (petites ombres).*

1 <sup>ers</sup> prix égaux	{ Henneberg <i>Charles.</i>
	{ Millenet <i>Louis.</i>
Accessit	Le GrandRoy <i>Henri.</i>
id.	Gaibintif <i>François.</i>
id.	Rissot <i>John.</i>
Conférent	Thorel <i>Alex.-Eugène.</i>
id.	Fazanino <i>Dominique.</i>
id.	Martin <i>John.</i>

*Esquisse au trait.*

1 <sup>er</sup> prix	Sokoloff <i>Nicolas.</i>
Accessit	Steinegger <i>Edouard.</i>
id.	Bury <i>Jean-Baptiste.</i>
id.	Tombet <i>Louis.</i>

Conférent  
id.  
id.  
id.

Petite *Alfred.*  
Malivernay *John.*  
Perrin *Jacques-Frédér.*  
Clément *Emile-Albert.*

### Musée Académique.

Depuis le rapport publié au mois de mai dernier, le service des diverses collections du Musée Académique a suivi sa marche ordinaire. Plusieurs dons importants ont été faits; nous signalerons en particulier celui de la belle collection Delessert, en attendant le rapport spécial qui pourra en être fait lorsqu'il nous aura été permis de prendre possession de ces richesses scientifiques.

Il a été fait, en outre, quelques acquisitions d'objets intéressants, entre autres: deux *Apterix Owenii*, le jeune et l'adulte, ont été achetés à un prix extrêmement bas, relativement à la valeur actuelle de ces oiseaux, dont le genre tend journellement à s'éteindre.

A la collection d'Entomologie, la famille des *Mantides*, de l'ordre des Orthoptères, a été classée et arrangée dans 14 cadres, par MM. Henri de Saussure et Lunel fils. Les Papillons provenant du Mexique, ont été en grande partie étalés et mis dans des boîtes en attendant leur intercalation dans la collection. Les dépôts d'Insectes continuent à être l'objet d'un travail particulier; plus de 60 boîtes de Coléoptères de tous les pays sont successivement classés par familles. Enfin la famille des Longicornes a été revue d'une manière spéciale et convenablement arrangée pour l'étude.

## AUGMENTATION DES COLLECTIONS.

Mammifère monté 1. Oiseaux montés 25. Poissons montés 10.

## ANATOMIE COMPARÉE.

1 squelette de Mammifère. 1 d'oiseau et 4 têtes osseuses de Mammifères ont été préparées dans le laboratoire.

*Dons.* — M. Dupin, employé au Conseil Administratif. Un Jean-le-blanc pour squelette.

M. Charles Blanchet. Une tête osseuse de cochon, reçue du Brésil.

## ANIMAUX VERTÉBRÉS.

*Dons.* — M. Pietro Piezza. Une Echasse à manteau noir mâle.

M. le professeur Wartmann. Un *Euplectes ignicolor*, jeune mâle.

M. Hermann-Fol. 19 Oiseaux d'Europe montés et 2 Lézards des Iles-Canaries, dans l'esprit-de-vin.

*Achats.* — 1 petit *Cerf*, 1 *Rat* et 1 *Tinamon* du Mexique, 2 *Apteria Owenii*, de la Nouvelle-Zélande, montés, 1 *Megacephalon rubipes* monté et 8 Oiseaux en peau des Iles Célèbes, plus 10 espèces de Poissons de la Méditerranée montés.

## ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

*Dons.* — M. H. de Saussure 18 Insectes orthoptères de la Russie méridionale, 187 *id.* de l'Amérique du Nord, 20 Hémiptères *id.*, 5 Crustacés et 2 Phasmes de la Réunion, 200 Orthoptères du Mexique, un lot d'Insectes du même ordre de la province de Buenos-Ayres. 52 espèces, comprenant 120 individus de Crustacés, de la Guadeloupe et une larve d'un grand Coléoptère.

M. Hermann-Fol, quelques Crustacés, Coquilles et Insectes des Iles Canaries dans l'esprit de-vin.

*Achats.* — 155 Insectes Orthoptères, 508 Papillons, 2 Astérées et 6 Coquilles du Mexique, plus 81 Orthoptères de la Russie méridionale.

PALÉONTOLOGIE.

*Dons.* — M. Ernest Privat. Une série d'ossements fossiles du *Cervus megaceros*, d'Angleterre.

*Achats.* — 52 plaques de Poissons fossiles de Glaris, dont la moitié environ sont des contre-empreintes.

**Bibliothèque du Musée.**

*Dons.* — M. E. Ruegger. Description des *Dascillides* du bassin du Léman, par H. Tournier 1868 ; in 8°, avec 4 planches, dont 5 coloriées.

M. F. Chevrier. Essai monographique sur les *Oxybelus* du bassin du Léman. Brochure in-8°, 1868.

M. H. de Saussure. Cataloguæ specierum scolis, 1864. 1 volume, broché, avec 2 planches coloriées. Mélanges Orthoptérologiques, 1865, 1<sup>er</sup> fascicule, in 4°, avec 2 planches coloriées. Essai d'une Faune des Myriapodes du Mexique, 1860, in-4°, avec 7 planches, dont une coloriée.

*Collection de Géologie.*

Pendant les huit mois qui se sont écoulés depuis la rédaction du précédent rapport, la collection géologique du Musée s'est enrichie de 545 planchettes de fossiles.

Sur ce total, 90 espèces, en beaux échantillons, proviennent d'un achat fait avec l'allocation annuelle pour 1868 ; M. le professeur Vogt a donné 51 espèces, dont 10 du Craynon d'Anvers, et les autres des terrains de nos environs. M. Pictet, professeur, a donné 44 espèces des dou-



bles de sa collection ; M. E. Privat, 9 espèces d'Angleterre ; M. Brethon, notaire à Privas, 25 espèces de l'Ardèche ; M. Delafontaine, 146 espèces, parmi lesquelles plusieurs séries des jurassiques de Russie, de l'Yonne, de la Charente et de la Meuse.

L'installation d'une machine à vapeur dans la cour voisine a nécessité des nettoyages plus fréquents pour une partie de la collection.

Le cabinet de Minéralogie a reçu en 1868 sept échantillons de minéraux de Finlande, de Suède et de Norvège, donné par M. Des Cloizeaux.

#### *Cabinet de Physique et de Mécanique.*

Les faibles ressources destinées à l'entretien et à l'accroissement des collections ont été utilisées de la manière suivante :

On a fait venir de Munich une pompe pneumatique à mercure, dite de Geissler, d'après le dernier modèle perfectionné par M. le professeur Jolly.

On a aussi fait l'acquisition de l'appareil dû à cet ingénieux physicien, pour mesurer d'une manière prompte et précise le coefficient de dilatation des gaz.

Le préparateur a construit un manomètre à air libre, de grande dimension, avec pied en fonte de fer, vis de cale, robinet à trois voies et ballon raccordé à vis.

Il a fabriqué un petit modèle de l'appareil de Ramsden pour la détermination du coefficient de dilatation linéaire des corps solides non cristallisés.

Enfin il a construit un instrument destiné à mettre en évidence la différence de propagation d'un ébranlement dans une couche d'air et du son qui l'accompagne.

### Collection archéologique.

La collection a reçu les dons suivants :

de M. *Lartet*. 43 silex, trouvés dans les grottes de la Madeleine, de Laugerie basse et des Eyzies.

de MM. *Thury* fils, Ossements, poteries, et une épingle en os, trouvés dans la grotte du Sphinx (Salève).

Ossements, anneau en bronze, fragment de faucille en bronze, trouvés dans la 1<sup>re</sup> caverne des Faux-Monnayeurs.

Ossements et poteries, trouvés dans la grotte d'Aigubelle.

Ossements et poteries, trouvés dans la grotte de l'Ours. Monnaie (Faustine), trouvée dans la grotte des Sables.

Poids en terre cuite, tasse terre de Samos, style en os, fragments de verre et de poteries, romaines et gallo-romaines, trouvés Tranchées de Rive et de Plainpalais.

Une tête de singe en terre cuite du moyen-âge.

de M. *Brun*, pharmacien. Une pointe de silex des Apaches des Montagnes Rocheuses.

de M. *Guillaume Dr* 8 silex, trouvés à Veyrier.

Une hache à oreilles, 1 gros bracelet plat, 7 bracelets et grands anneaux. 14 anneaux, 1 ornement triangulaire avec anneau, 1 lame de couteau. 26 épingles, 2 fragments de fibules, en bronze.

Un anneau de bronze recouvert d'une lamelle d'or.

Une rouelle en étain, des masses de fer oolithiques.

Deux fusaioles en terre cuite.

Ces objets trouvés dans les palafites du lac de Genève.

de M. *Arlaud*. 2 fibules, 1 bracelet, 1 ornement de poitrine avec chaînes, trouvés dans un tombeau à Drobusch, près d'Atlasch (province de Riga).

- de M. Emile *Burkardt*. Une statuette en pierre, trouvée à Ephèse.
- de M. *La Fontaine*. Une cuiller à parfum en bronze, trouvée à Avenches.
- de MM. *Rilliet de Candolle*, *Turrettini* et *Le Fort*. Trois statuettes romaines en bronze, trouvées près des Allinges.
- de M. *Kuhn*. Une extrémité de timon en bronze, romain, trouvé à Saint-Maurice (Valais).
- de M. *Renouard*. Une meule romaine en lave, trouvée à Satigny.
- du *Conseil Administratif*. Une boucle d'oreille gallo-romaine trouvée près de l'Observatoire.
- Une tête d'empereur, en marbre blanc, et un buste en marbre polychrome (romains), déposés jusqu'ici Musée Rath.
- de M. *Mercier*. Une pierre gravée.
- de M. *Vogt*. Une francisque en fer, trouvée dans un tombeau mérovingien du Département de la Somme.
- de M. G. *Rochette*. Un fléchon et une clef en fer du XV<sup>e</sup> siècle, trouvés à Onex.
- de M. *Marin*, Dr. Un casse-noisettes en buis du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Une collection de verres.
- de M. *Delimoges* 3 clefs du XVI<sup>e</sup> siècle, trouvées dans le château de Montrotier.
- de M. *Marin*, Juge. Un bâton d'Auditeur.
- de M. *Schæck Blanvelet*. Une clef en fer du XV<sup>e</sup> siècle, trouvée à Peillonex.
- de M. le Dr *Gosse* fils. Ossements, poteries et objets travaillés, trouvés dans les grottes d'Aiguebelle, d'Etrembières et de la Côte.
- Deux haches en pierre, trouvées à Robenhausen.

Deux bois de cerf travaillés, 5 os travaillés, 6 disques en pierre avec rainures, 4 pierres à aiguiser, 59 molettes en pierre.

Cinq couteaux en silex, 55 haches et 1 ciseau en pierre.

Un disque en pierre polie, 2 fusaioles en pierre, 12 fusaioles en terre cuite, 1 pierre taillée, 3 fragments de vases en terre cuite.

Un petit vase en terre cuite.

Deux moules en grès, 79 épingles, 26 anneaux, 2 haches, 5 couteaux, 1 ciseau, 2 boutons, 4 fragments d'anneaux, 1 boucle d'oreille avec anneau, 1 burin, 1 crochet, 1 fragment d'épingle, 2 hameçons, 4 bracelets. 5 fragments de bracelets, 1 anneau double, 1 instrument, 1 peigne, 1 faucite, 1 spirale de collier, en bronze.

Un fragment de creuset et 3 fragments de bronze fondus.

Une faucille, 1 clef, 1 couteau, 1 pointe de lance en fer.

Un fragment de minerai de fer oolitique.

12 statuettes, 1 bague, 19 amulettes en terre émaillée.

Un manche de couteau en os représentant un lion, 3 amulettes en pierre et 1 amulette en bronze.

Un grand vase à 2 anses, médaillons à figures noires.

Un petit vase avec peintures.

Un cratère avec ornements jaunes réservés.

Une coupe à 2 anses avec figures.

Une statuette de lièvre, en bronze.

Trouvés dans les palais du lac de Genève.

Egypte.

Etrurie.

Un poids et un vase en terre cuite, trouvés rue de l'Hotel de Ville.

Une épingle en bronze et 1 plaque en plomb, trouvés près de l'Observatoire.

Deux Nicolos antiques, 4 pierres gravées, dont deux trouvées dans la plaine des Fins, près d'Anney.

Une fibule en bronze, trouvée près de Lille, avec inscription.

Une statuette de singe, trouvée à Rome.

Une bague en bronze, trouvée à Aigle.

Un fléchon trouvé dans le Château de Mornex.

Une cuiller en agate du XV<sup>e</sup> siècle.

Un hanap en ivoire du XV<sup>e</sup> siècle.

Quatre plats en étain du XVII<sup>e</sup> siècle.

Une cruche en fayence de 1688.

Une montre émaillée du XVII<sup>e</sup> siècle.

Une montre à répétition.

Une boîte de montre en écaille.

Un pot en grès vernissé.

Une boire en verre.

Un verre à deux anses.

Deux émaux de Genève de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un vase, fayence de Limoge.

Une assiette aux armes de Genève, fayence de Carouge.

Une croix russe du XVIII<sup>e</sup> siècle, en bronze.

La collection a fait l'échange avec l'Etat d'un certain nombre d'armes qui lui avaient été données, contre une clef en or, faite en 1804 pour être présentée à Napoléon I<sup>er</sup>, et deux bâtons de sautier.

La Collection a fait les acquisitions suivantes :

Une hache en pierre, trouvée Terreaux du Temple.

Une très-belle boucle d'oreille en or, romaine et chrétienne, trouvée dans un tombeau en Maurienne.

Epoque Romaine.

Une anse de vase en bronze, romain, trouvée à Versoix.

Un plomb se rapportant au culte de Bacchus et deux pierres gravées, trouvés dans la plaine des Fins près d'Annecy.

Une pointe de lance, une pointe de flèche en bronze trouvées dans un tombeau de la vallée de Lötschenen.

Deux bracelets, 2 fibules, 1 fragment de fibule, 2 bagues, 1 ornement en bronze, trouvés dans un tombeau près de Genève.

Une bague en argent et une figurine en os du XVI<sup>e</sup> siècle.

Une plaque d'ivoire sculptée du XV<sup>e</sup> siècle.

Un crucifix en bronze doré du XIV<sup>e</sup> siècle.

Une montre de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Une montre avec boîte émaillée du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une montre en or à répétition du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le sceau de la Commission révolutionnaire à Genève.

Pendant le cours de 1868, la collection des monnaies et médailles de Genève s'est accrue de 2 pièces, offertes en don par MM. De Candolle et Mottu.

Elle a en outre acquis par son allocation 7 pièces. Le nombre peu considérable des achats s'explique par l'acquisition de deux raretés suisses que ne possédaient pas nos collections.

### Jardin botanique.

Il a été fait une réparation bien nécessaire aux appareils de chauffage de la serre tempérée, le fourneau a été reconstruit à neuf ainsi que les conduits à air chaud qui

circulent sur le devant de la serre. Cette réparation a réussi et les plantes s'en trouvent très bien. Une réparation qui ne sera pas moins nécessaire, est celle de la toiture de l'Orangerie, qui menace ruine depuis longtemps; il conviendrait à cette occasion de l'élever un peu, car plusieurs plantes devenues trop grandes toucheront bientôt le plafond; il conviendrait aussi d'y placer quelques fenêtres pour y laisser pénétrer plus de lumière, les plantes s'en trouveraient mieux.

La démolition de la petite montagne vers le Calabri est terminée, ce qui permettra de prolonger la platte-bande où sont placées pendant l'été les plantes de serres groupées selon l'ordre des familles. La partie du fond située entre l'Ecole botanique et le jardin Eynard, a été labourée et recouverte de terre nouvelle provenant des fortifications; là seront plantés des espèces d'arbres et d'arbustes qui ne pouvaient pas trouver place à l'Ecole. Sur la droite, vers la grille du Bastion, a été plantée une collection de Conifères, faisant suite à celle qui existe déjà dans cette situation ombragée où elles prospéreront très bien.

La partie de l'Ecole botanique située après les carrés de l'entrée du Jardin jusqu'aux premières familles des arbres a été replantée à nouveau; la numérotation a été rectifiée et les étiquettes renouvelées, les autres parties suivront dès que le temps le permettra. Malgré l'activité de M. Nitzchner, tous ces petits travaux s'exécutent assez lentement, parce qu'il n'y peut pas donner toute la suite nécessaire devant se consacrer en premier lieu aux soins des promenades de la Ville.

La collection des plantes Alpines est très-prospère, et présente des séries nombreuses d'espèces rares et intéressantes, qui réussissent parfaitement dans la situation demi-ombragée qui leur est destinée. Une troisième rocaille a été ajoutée aux deux déjà existantes, elle a été construite en

partie avec les matériaux de celle qui était placée derrière les petites serres qu'elle a remplacées. Cette collection s'est enrichie d'une nombreuse série d'espèces pyrénéennes, les unes provenant de M. Bordere, les autres rapportées par M. Reuter d'une excursion faite l'été dernier dans les Asturies et aux Pyrénées : parmi ces dernières, la rare et curieuse *Dioscorea Pyrenaica*, qui croît dans les hautes Pyrénées sur le revers espagnol ; c'est la seule espèce de cette famille trouvée jusqu'à présent en Europe, toutes les autres appartenant (sauf un très-petit nombre) aux régions tropicales. M. Reuter a aussi rapporté du même voyage un bon nombre de graines qui ajouteront plusieurs espèces rares à notre collection.

M. Edm. Boissier, outre des graines et plantes de son jardin de Valeyres, a donné un grand nombre de graines et de plantes orientales provenant de son collecteur, M. Haussknecht, et recueillies dans l'Arménie et la Perse ; il a donné encore deux belles et rares plantes, le *Cypripedium villosum*, plante de l'Inde qui a fleuri dans la serre, et le *Dahlia imperialis*, belle espèce introduite récemment du Mexique, à grandes fleurs blanches, ayant l'apparence d'un Lis, mais fleurissant malheureusement trop tard chez nous pour pouvoir devenir un ornement habituel de nos jardins, car il faut le rentrer en serre pour qu'elle puisse achever sa floraison.

Il a fleuri l'automne dernier une belle espèce de haricot, provenant de graines rapportées du Mexique par M. Bourgeau, et données au Jardin par M. Boissier ; sa racine est vivace et tubéreuse, elle pourra peut-être supporter nos hivers à l'abri du mur où elle est placée, ses fleurs sont d'un beau rouge et ses graines sont mangeables, selon M. Bourgeau : malheureusement la plante a fleuri très-tard et n'a pas grainé ; par précaution on en a rentré quelques racines dans la serre pour les conserver et les remettre en



pleine terre au printemps; peut-être pourra-t-on en recueillir les graines et acclimater l'espèce, qui paraît moins craindre le froid que le haricot ordinaire.

Parmi les plantes grimpantes placées contre le mur et qui y ont bien prospéré, citons la *Rosa Brunonis*, rare espèce de l'Himalaya, à végétation vigoureuse, à grandes panicules de fleurs blanches très odorantes; l'*Eriobotrya Japonica* (ou Coignassier du Japon), qui était encore en fleurs il y a quelques jours; ses fruits sont mangeables dans le midi, mais ils ne mûrissent pas chez nous. Le *Bignonia capreolata*, de la Caroline, a déjà supporté plusieurs hivers, ses belles fleurs orangées se montrent abondamment au printemps; la *Clematis montana*, de l'Himalaya, le *Lonicera flavescens*, beau chèvrefeuille à fleurs d'un blanc jaunâtre très odorantes, ses fruits murissent en hiver; il croît en Sicile et au Maroc; le *Jusminum nudiflorum*, de la Chine, se couvre de jolies fleurs jaunes dès la fin de l'hiver, il commence déjà à fleurir (4 janvier), à cause de la température exceptionnellement douce dont nous jouissons cet hiver. La collection de plantes bulbeuses marche très-bien, et s'augmente chaque année, surtout d'espèces orientales, dues à la générosité de M. Boissier. Le Jardin a aussi reçu de M. J. Pâris plusieurs espèces alpines rares, que nous avons perdues.

### Bibliothèque publique.

Dans le courant de l'année 1868, la Bibliothèque publique s'est augmentée de 759 volumes et de 542 brochures à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit :

215	volumes, 110	brochures :	Dons divers.
110	»	178	» Transmis par la Chancel- lerie.
236	»		Acquis sur les fonds alloués par le Budget de la Ville, ainsi que sur le fonds des dons et legs.
178	»	54	» <sup>1</sup> Remis, suivant les con- ventions par la Société de Physique.

759 volumes, 542 brochures.

Ces volumes et ces brochures se répartissent entre 750 ouvrages différents, dont le tableau ci-après donne le classement par ordre de matières.

	Ouvrages périodi- ques ou en cours de publication, ou éditions nou- velles d'ouvrages figurant déjà au Catalogue.	Ouvrages nouv.	Total.
Théologie . . . . .	14	45	59
Sciences morales et politiques..	7	42	49
Sciences et arts..	150	150	300
Littérature.....	5	73	78
Sciences histori- ques . . . . .	27	77	104
Périodiques, mé- langes.....	64	76	140
Total:	267	465	750

<sup>1</sup> Chiffres approximatifs, dans l'évaluation desquels il est tenu compte, autant que possible, des fractions de volumes, livraisons, etc., dont se compose en partie cet article.

Dans le nombre des acquisitions, il faut mentionner spécialement les publications de l'Institut archéologique de Rome, collection d'une valeur scientifique considérable, au courant de laquelle la Bibliothèque sera tenue à l'avenir. Le prix élevé de cet ouvrage aurait absorbé presque entièrement les faibles ressources de l'allocation annuelle, c'est-à-dire qu'il eût fallu sans doute y renoncer, si le fonds provenant des dons et legs faits à la Bibliothèque ne se fût heureusement trouvé disponible pour subvenir à cette dépense. On ne pouvait trouver une meilleure occasion de réaliser les intentions des généreux donateurs.

#### *Donateurs.*

Gouvernement français, 21 volumes : (Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>, Rapports du Jury international de l'Exposition universelle 1867.) — Gouvernement autrichien, 5 volumes (Voyage de la *Novara*) et 6 livraisons (statistique). — Gouvernement italien, 6 volumes (statistique). — Gouvernement anglais, 1 volume. — Gouvernement norvégien, 2 livraisons (statistique). — Gouvernement suédois, 1 livraison (statistique). — Gouvernement des Etats Unis, 10 volumes et 10 brochures. — Conseil Administratif, 10 livraisons (Meteorologische Beobachtungen).

Académie de Munich, 4 volumes (Reumont, Geschichte der Stadt Rom, etc.). — Institution Smithsonianne, 4 volumes et 3 brochures. — Académie de Bruxelles, 1 volume et 2 livraisons. — Société médicale de New-York, 1 volume et 11 brochures. — Société d'émulation d'Abbeville, 1 volume. — Musée Tyler, 1 volume. — Bibliothèque cantonale d'Aarau, 1 volume et 1 brochure. — Ecole cantonale de Berne, 1 brochure. — Académie de Genève, 25 volumes. — Société phonographique de Lausanne, 1 brochure.

MM. de Saussure, 28 volumes et 44 brochures. — de Candolle, 22 volumes. — H. Bordier, 14 volumes (Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit), 5 brochures et deux beaux manuscrits orientaux, un Calendrier musulman et une Explication des lois de l'empire ottoman. — Ch. Le Fort, 12 volumes. — P. Vaucher, 12 volumes. — Pogodine, 9 volumes. — Am. Roget, 5 volumes. — M<sup>me</sup> Le Royer-Bérenger, 5 volumes. — MM. Plantamour, 10 livraisons. — D<sup>r</sup> Dunant, 6 volumes. — Steiner, 2 volumes et 5 brochures. — Méric Catalan, 1 volume et 1 brochure. — Braillard, 2 volumes. — Marc Monnier, 2 volumes. — de Gasparin, 2 volumes. — J.-L. Prévost, 1 volume et 2 brochures. — Boncompagni, 5 brochures. — J. Gundina, 1 volume (Bible allemande 1588). — Merle-d'Aubigné, 1 volume. — Matheron, 1 volume. — Ed. Lullin, 2 volumes et 1 livraison. — E. Juventin, 1 volume. — Aug. Castan, 1 volume et 1 brochure. — Baum, Counitz et Reuss, 1 volume (Œuvres de Calvin). — Von Kanitz, 1 volume. — Stanley, 1 volume et 1 brochure. — Tapon-Fogas, 1 volume et 1 brochure. — L. Revon, 1 volume et 1 brochure. — Wartmann, 2 brochures. — Frossterus, 1 volume. — Ed. Marcet, 1 volume. — A. Follope, 1 volume. — Ed. Romilly, 3 livraisons. — Chevrier, 1 volume. — V. Cérésolle, 1 brochure. — Bétant, 1 brochure. — Seguin, 1 brochure. — Erm. Pierrot, 1 brochure. — Marquis d'Adda, 1 brochure. — Hilbey, 1 brochure. — D. Muoni, 1 brochure. — Thomas, 1 brochure. — C.-H. Lombard, 1 brochure. — Katelouzos, 1 carte. — Anonymes, 1 volume et 1 brochure.

Madame Eynard-Lullin a fait à la Bibliothèque un legs de 4,000 francs.

*Bibliothèque consultative et Salle de Lecture.*

(Ouvverte, comme précédemment, tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés, de 11 à 4 heures.)

En 262 séances, il a été constaté 3,212 consultations,

dont 845 du fait d'étudiants de l'Académie. A l'occasion de ces 2,312 consultations, qui représentent le travail de 568 personnes, dont 10 dames, 6,465 volumes ont été mis à la disposition des consultants.

598 visitants, tant nationaux qu'étrangers en passage, se sont présentés à la Bibliothèque.

#### *Bibliothèque circulante.*

(Ouverte, comme précédemment, tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés, de midi et demi à 2 heures.)

Dans le courant de l'année 1868, 956 personnes différentes ont emprunté des livres. Le chiffre total des volumes confiés à domicile s'est élevé à 12,191. Chaque jour il s'est trouvé environ 900 volumes entre les mains des emprunteurs. 221 autorisations nouvelles pour emprunter des livres, ont été présentées et enregistrées à la Bibliothèque. D'autre part, 505 personnes, antérieurement autorisées, ont cessé de profiter de la Bibliothèque circulante.

#### *Administration et travaux d'intérieur.*

Rien ne méritant sur ce point une mention particulière, il suffira de constater ici que tous les services et travaux d'intérieur ont été accomplis avec toute la régularité désirable.

Les travaux relatifs à la nouvelle édition du Catalogue continuent suivant le plan précédemment adopté, lequel a jusqu'ici parfaitement répondu à ce qu'on en attendait. On procède maintenant au recollement général, et ce qui a déjà été fait peut déjà donner la certitude d'un excellent résultat. Cette opération minutieuse doit s'accomplir en dehors des heures d'ouverture, et le personnel nécessairement très-restreint qui s'en occupe, se composant, avec l'adjonction d'une seule personne très-qualifiée, des seuls fonction-

naires de la Bibliothèque, il en résulte une simplification, une économie de temps et des garanties d'exactitude particulièrement précieuses, soit quant à la valeur du travail exécuté, soit en ce qui concerne la question des frais. On peut à l'occasion de cet inventaire, constater avec satisfaction le bon ordre et le bon état de conservation, dans lequel ont été maintenues les richesses de notre établissement, et cette circonstance ne contribue pas médiocrement à faciliter les travaux, de telle sorte que les prévisions les plus favorables qu'on aurait pu concevoir, quant à la marche de cette opération délicate, sont certainement dépassées.

### Musée Rath.

Nous avons donné à la Société des Amis des Beaux-Arts l'autorisation de faire reproduire par la lithographie le célèbre pastel de Liotard, portrait de Madame d'Épinay.

Un travail important a été fait cette année au Musée Rath au moyen d'un crédit de 5,000 fr. voté par le Conseil Municipal. Les grands froids de l'hiver et l'humidité du printemps alternant dans les salles étaient autant de causes de la détérioration des tableaux.

Nous avons arrêté le mal en obtenant, au moyen d'un calorifère, une température uniforme et en faisant disparaître l'humidité.

Un des meilleurs tableaux de nos salles, le portrait de la princesse Palatine, peint par Hyacinthe Rigaud, était dans un état de détérioration grave. Il s'agissait non-seulement de le restaurer, mais de le fixer sur une toile nouvelle.

Cette opération délicate a été confiée à M. Kuhne qui s'en est acquitté d'une manière distinguée.

Enfin, nous avons reçu en don pour être déposé dans les salles de notre Musée le charmant tableau de M. Anker (de Berne) : *Une assemblée de commune*.

Ce tableau est d'un grand mérite; la Ville l'a accepté avec reconnaissance, et une inscription sur le cadre rappelle qu'il a été donné à la Ville de Genève par la section genevoise de la Société suisse des Beaux-Arts.

### Théâtre.

M. *Defrenne* a été nommé Directeur du Théâtre pour l'année 1868-1869.

L'exploitation du théâtre pendant l'année 1868 a donné lieu à quelques plaintes et à des demandes qui ont été examinées avec soin. Il est résulté de cet examen une proposition du Conseil Administratif tendant à augmenter la subvention accordée au Directeur; cette proposition a été favorablement accueillie par le Conseil Municipal, mais la campagne actuelle ne semble pas avoir répondu pleinement aux exigences du public et du Conseil Municipal. Les débuts de l'automne dernier ont été exceptionnellement longs et agités; il importe pour l'année prochaine, sans que le Conseil Administratif intervienne pourtant dans le jugement, que l'admission des artistes ait lieu d'après un procédé qui soit à la fois plus sûr et plus équitable.

Le cahier des charges du théâtre a été soumis à une commission consultative qui a présenté quelques desiderata dont le Conseil Administratif fera son profit pour la campagne prochaine.

Quelques réparations et changements ont été opérés dans le cours de l'année. Les trois premiers bancs du parterre ont été divisés en places numérotées; quatre

loges réservées ont été établies et pourvues de fauteuils et chaises; des latrines pour dames ont été construites aux premières; l'asphalte du vestibule a été renouvelé.

Une convention annuelle et favorable à la Ville a été conclue avec M. Blind pour tout ce qui concerne le gaz. Après essai, le Conseil Administratif est revenu à l'avis de déterminer une somme fixe pour le gaz qu'elle accorde au directeur. Le système d'une concession illimitée a produit des inconvénients et des dépenses que le Conseil Administratif ne veut pas voir se reproduire.

Le chiffre des dépenses porté au Compte-Rendu financier pour le théâtre dépasse de beaucoup le chiffre du Budget. Cette différence s'explique par l'augmentation autorisée de la subvention, par la quantité de gaz brûlé, enfin par l'achat de décors que M. Roubaud a remis à la Ville de Genève au moment de son départ. Le Conseil Administratif a cru bien faire en acquérant pour 3,000 fr. une quantité considérable de décors très bien faits et très utiles. Cette dépense de 3,000 fr. qui devait porter sur 1868 et 1869 figure toute entière au Compte-Rendu de 1868.

---









